

Le 16/12/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
062-216203192-20221215-DEU11-151222-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet: 20/12/2022



Le périmètre concerné est l'espace bâti limité par la voie ferroviaire, la RD 939, le carrefour du Pont rose, la RD 940, le Rond-Point de Bel Air, comme tracé ci-dessous.

